

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4796 - MERCREDI 17-JEUDI 18 JUILLET 2024

TRANSPORT AÉRIEN

Le coût des billets freine
l'éclosion du tourisme

Les tarifs pratiqués par les compagnies aériennes, tant en national qu'en international, constituent un frein à l'éclosion du tourisme, un secteur capable de contribuer au produit intérieur brut au regard des atouts dont dispose le Congo.

En dépit de la reprise normale du trafic aérien longtemps affecté par la pandémie de covid-19, la destination Congo est onéreuse comparée à la situation des autres pays de la sous-région d'Afrique centrale.

Page 3

Des passagers à l'aéroport Maya-Maya/DR

DIPLOMATIE

Les adieux de Johnny Sex
Walé au chef de l'Etat

Arrivé au terme de son mandat, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en République du Congo, Johnny Sex Walé, a été reçu hier à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

« Je suis venu annoncer au président de la République la fin de ma mission au Congo. J'y ai passé quatre ans et sept mois. Tout s'est bien passé. J'ai pu servir honorablement mon pays au Congo », a-t-il indiqué à l'issue de l'audience.

Page 16

DISTINCTION

Francine Ntoumi
nommée ambassadrice
nationale de l'Unicef

Le Pr Francine Ntoumi et la représentante de l'Unicef/Adiac

« J'espère que cette responsabilité me permettra d'amoin-drir les inégalités qui apparaissent çà et là et de participer, en phase avec les autorités nationales, à la promotion des programmes qui favorisent la réussite de tous les enfants », a déclaré Francine Ntoumi, lors de la réception de son titre.

Page 9

COUPE DU CONGO

La compétition bloquée aux quarts de finale

La suspension provisoire de l'autorisation d'occuper les stades par décision du ministère des Sports rend incertaine la suite de la Coupe du Congo dont les quarts de finale prévus le 14 juillet à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando, n'ont pu se disputer, au grand dam de la Fédération congolaise de football. L'arrêt de la compétition à cette étape alors que les conditions étaient créées pour dévoiler les équipes finalistes le 8 août, au terme des demi-finales retour, laisse interrogateur plus d'un observateur quant à l'avenir de la Coupe du Congo et du football national déjà en baisse de niveau.

Page 16

Éditorial

Pour l'honneur !

Page 2

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
Plaidoyer pour la création
du département de la Louessé

Page 2

ÉDITORIAL

Pour l'honneur !

C'est pour l'honneur ! Ainsi peut-on traduire la farouche volonté des Diables rouges karaté, lesquels dépourvus de moyens, ont pu se rendre au Cameroun par bus participer aux championnats d'Afrique centrale sans baisser les bras. Renoncer à cette compétition qui se déroulait à quelques kilomètres de nos frontières constituait un manque à gagner pour les participants qui avaient consacré leur temps et toute leur énergie à préparer l'après Jeux africains d'Accra.

La présence des Congolais à la compétition était considérée comme une victoire sur eux-mêmes. Et l'envie de se hisser sur les podiums dans les derbys internationaux qui a toujours caractérisé les karatékas congolais a pris le dessus sur les difficultés rencontrées. C'est tout à fait normal car depuis longtemps sur la scène continentale, le karaté congolais rafle les médailles.

La performance réalisée au Cameroun confirme tout le bien que l'on pense de cette discipline. Les Diables rouges ont, en effet, occupé la troisième place, ramenant au pays douze médailles : trois en or, quatre en argent et cinq en bronze. La moisson devait être plus abondante si ces baroudeurs avaient bénéficié des conditions idoines de préparation. Le voyage a été épuisant. Voir les athlètes appelés à porter haut les couleurs du pays supporter eux-mêmes leurs billets est impensable.

Le ministère des Sports a le temps de se rattraper en créant les conditions pour rendre à ces compétiteurs un hommage digne des vrais champions. C'est le seul moyen de laisser derrière eux toutes les peines endurées puisque c'est pour l'honneur qu'ils ont accepté de surmonter les obstacles.

Les Dépêches de Brazzaville

NOUVELLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Des jeunes du Niari plaident pour la création du département de la Louessé

Des jeunes ressortissants des districts de Moutamba, Yaya, Mougoundou-Sud, Mougoundou-Nord, Mayoko, Mbinda et de la commune de Mossendjo, dans le Niari, dans une lettre ouverte adressée au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avec ampliation au Sénat et à l'Assemblée nationale, ainsi qu'à la primature, ont sollicité la création du département de la Louessé.

Se focalisant sur le compte rendu du Conseil des ministres du 3 juillet dernier qui a annoncé le passage du pays de douze à quinze départements avec la création de trois nouveaux, des jeunes du Niari se disent interpellés par l'organisation administrative du Congo. « L'annonce de cette initiative, somme toute aux objectifs salutaires, ne manque pas de laisser, d'une part surpris, abasourdis et dubitatifs les habitants du Niari en général. Et, d'autre part, ceux des districts de Moutamba, Yaya, Mougoundou-Sud, Mougoundou-Nord, Mayoko, Mbinda et de la commune de Mossendjo », peut-on lire dans la lettre adressée au président de la République.

Selon ces jeunes, le gouvernement a justifié la création des nouveaux départements par le rapprochement de l'administration au plus près de la population. Ceci au regard, entre autres, de la nécessité d'adapter l'organisation administrative territoriale aux besoins croissants de la population ; le déploiement équilibré de l'administration sur l'ensemble du territoire, la mise en place d'une administration de proximité par la création des conditions pour une administration orientée vers le développement ; le renforcement de la dé-

mocratie locale.

« Les arguments ainsi avancés ne manquent ni de pertinence ni de cohérence. On aurait dit qu'ils ne souffrent d'aucun reproche. Cependant, le silence observé en la matière dans le cas du Niari ne manque pas de susciter notre étonnement et notre indignation. Comme dans le cas des départements de Nkeni-Alima et surtout du Djoué-Léfini, la création du nouveau département de la Louessé permettra de réduire la taille géographique du département du Niari, qui compte quatorze districts éloignés certains du chef-lieu Dolisie », a poursuivi la correspondance.

A titre d'illustration, les signataires de la lettre ont mentionné la distance entre Dolisie et Mbinda qui est de plus de 300 Km par la route, alors « qu'il suffit d'environ 130 km entre Mossendjo et Mbinda ». Pour eux, les habitants de certaines localités des districts de Yaya, Moutamba, Mayoko, Mougoundou-Nord et Mougoundou-Sud ont une facilité d'accéder aux services offerts par la commune de Mossendjo. Il s'agit notamment des soins médicaux, des études au lycée, au collège technique ou à l'Ecole nationale des eaux et forêts, ainsi que des services de la morgue

municipale créée récemment.

Ils se sont, par ailleurs, interrogés si la non-consécration du département de la Louessé serait-elle un simple oubli ou une erreur, estimant que l'exception faite pour le département du Niari va à l'encontre de tous les principes et des arguments techniques énoncés par l'exécutif. « Excellence monsieur le président de la République, en ce contexte économique et politique particulièrement sensible que traverse notre pays, il sied d'exprimer clairement que notre indignation et notre plaidoyer pour la création du département de la Louessé ne valent pas d'être assimilées à l'agitation politique ni à la défiance à l'égard de l'autorité publique », ont-ils précisé, rejetant et condamnant d'avance toute tentative de récupération de la présente prise de parole à des fins politiciennes.

« Notre cri de cœur n'a d'autre intention que de plaider pour la justice, l'équité, la paix et le développement harmonieux du Congo. Il s'agit donc d'une question de bon sens, de principe légaliste et, permettez ce néologisme sans pertinence juridique ou doctrinale, de justice politico-administrative réparatrice », ont-ils fait savoir.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TOURISME

Le prix élevé des billets d'avion freine l'engouement des visiteurs

Le coût du transport aérien demeure un facteur essentiel au développement touristique, notamment pour l'attractivité du Congo. Mais les principales compagnies qui desservent le pays continuent de proposer des billets à des prix exorbitants au départ tout comme à destination de Brazzaville ou Pointe-Noire.

Le secteur touristique peine toujours à s'imposer comme un levier important de l'économie nationale, malgré une volonté affichée des autorités congolaises de créer les meilleures conditions et un fort potentiel en termes de sites attractifs (des parcs nationaux, vestiges historiques, paysages verdoyants). L'organisation des grands événements et autres conférences internationales à Brazzaville n'a pas suffi pour convaincre les visiteurs à choisir massivement la destination Congo. Le prix des vols est l'un des écueils qui plombent l'éclosion du secteur du tourisme au Congo. Si le transport intérieur s'est amélioré au cours des dernières années, avec la création de plusieurs compagnies de voyage, le coût des billets d'avion est loin d'être attractif pour les touristes. En cette période des grandes vacances, par exemple, les prix des vols à destination de Brazzaville au départ d'Europe (Paris, Bruxelles, Rome) varient entre 700 000



Des passagers à l'aéroport Maya-Maya DR

et 1 400 000 F CFA.

Au niveau continental, les tarifs des billets proposés par les compagnies aériennes ne sont non plus de nature à favoriser l'arrivée massive des voyageurs. Au départ de Dakar (Sénégal) ou de Nouakchott (Mauritanie), un voyageur doit déboursier entre 502 000 et 767 000 F CFA pour un billet d'avion aller-retour. L'offre de billet augmente entre 745 000 et

816 000 FCFA pour un visiteur au départ de Casablanca, au Maroc, soit nettement supérieure pour un vol Johannesburg-Brazzaville qui coûte entre 411 000 et 657 000 FCFA.

La valorisation du tourisme au Congo entraînera la création de milliers d'emplois, notamment dans les secteurs de la restauration, des transports, de l'artisanat, de l'hébergement, de l'agriculture.... Le gouvernement mise

pourtant sur ce secteur pour consolider la croissance économique, favoriser le rayonnement culturel et lutter contre la pauvreté sans cesse croissante dans le pays. La contribution actuelle du secteur touristique au Produit intérieur brut (PIB) est inférieure à 2,5%, selon les données officielles. La politique nationale du tourisme 2016-2025 prévoit d'augmenter la contribution du secteur à

hauteur de 10% du PIB.

À travers cette feuille de route sectorielle et le Plan national de développement 2022-2026, l'exécutif compte renforcer l'offre de services touristiques au moyen des infrastructures touristiques, le développement des infrastructures de soutien au tourisme et l'amélioration de la qualité du personnel exerçant dans le secteur.

Fiacre Kombo

FORMATION QUALIFIANTE

LEB Congo lance un stage au profit de 200 jeunes vivant avec handicap

L'organisation non gouvernementale Leadership entrepreneuriat et business (LEB) Congo a lancé, le 16 juillet à Brazzaville, grâce à l'appui de l'ambassade de France, la sixième session de formation des personnes vivant avec handicap. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle des personnes à mobilité réduite.

Financée par l'ambassade de France au Congo, la sixième session de formation des personnes en situation de handicap va, sans nul doute, booster l'engagement des différents partenaires, selon Tristan Thomas, attaché humanitaire et chargé de mission société civile à l'ambassade de France. Deux cents personnes issues de Brazzaville et de Pointe-Noire vont découvrir, durant dix mois, les principes et secrets de différents métiers qu'elles ont respectivement choisis pour cette session. La formation sera axée sur le leadership, l'estime de soi, l'entrepreneuriat, le numérique, la couture et la coiffure. Elle a été officiellement lancée par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa. Selon elle, cette initiative intègre la politique nationale d'action sociale et son plan d'action 2023-2026 qui prône l'inclusion sociale et productive des jeunes vivant avec handicap. La ministre a invité les formateurs et les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes durant la période de formation. Au nom des participants, une



Une vue des participants Adiac

ancienne lauréate, Ganga Patricia, a salué le dynamisme et le professionnalisme de LEB Congo qui ne ménage aucun effort pour équiper les bénéficiaires, particulièrement les personnes vivant avec handicap, de nouvelles connaissances et moyens susceptibles de garantir leur indépendance.

Le directeur du Fonds national d'appui à l'employabilité et à

l'apprentissage, Patrick Robert Tsibat, a rappelé la disponibilité de cette structure afin de collaborer avec des organisations comme LEB Congo qui confirme, grâce à cette formation, son leadership dans ce domaine et celui de l'autonomisation des jeunes.

Le président de LEB Congo, Precy Ndongui, a signifié que le lancement de cette sixième

édition du programme de formation des jeunes s'est concrétisé grâce à la contribution des différents acteurs. Il a expliqué qu'au départ, 670 candidatures des jeunes vivant avec handicap ont été reçues par LEB Congo qui n'a retenu que 125 à Pointe-Noire et 75 à Brazzaville.

« Nous croyons que la jeunesse est l'atout le plus précieux de notre pays. Il est important

qu'elle soit habilitée à lutter contre le chômage, la précarité et l'ignorance. A la fin, chaque participant aura la chance d'avoir son projet incubé, pour les porteurs de projets, et la délivrance de certificats de fin de formation et participeront à une compétition de business plan, parce que le handicap n'est pas une incapacité, et nous avons la confirmation depuis des précédentes éditions, car vous êtes capables de faire des choses exceptionnelles », a-t-il indiqué. LEB Congo est une organisation de la société civile de droit congolais créée en 2017. L'objectif consiste à briser le chômage en milieu jeune par la formation et le financement des projets. Forte d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles, cette structure continue de concrétiser sa vision à travers de nombreuses réalisations qui impactent positivement la société congolaise. A ce jour, LEB Congo a formé plus de 10 500 jeunes dans neuf départements du Congo. A en croire son président, elle fait partie des cinquante organisations en Afrique qui promeuvent l'entrepreneuriat.

Rude Ngoma

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°AON-003/MEF/PRONAR/CGMP-2024
« Acquisition des fournitures »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin officiel des annonces des marchés publics N°263 du 12 juin 2024.

2-Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR), a obtenu des fonds de l'Etat congolais, dans le cadre du budget d'investissement, exercice 2024. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des fournitures, réparti en deux (2) lots ci-après :

- Lot n°1 : Matériels et fournitures de bureau ;
- Lot n°2 : Divers matériels de communication.

N.B : Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots du marché.

3-Ces fournitures sont à livrer à Brazzaville, au siège du PRONAR dans un délai de 60 jours.

4-La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au niveau du PRONAR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h00.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale congolaise.

7-Les candidats intéressés peuvent également obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse men-

tionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs. La méthode de paiement sera au comptant.

8-Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies et soumises à l'adresse ci-après 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, au plus tard le 30 août 2024 à 12h (heures locales TU+ 1) et devront porter les mentions suivantes :

« Dossier d'appel d'offres N°AON-003/MEF/PRONAR/CGMP-2024

Acquisition du matériel technique

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement du 30 août 2024 à 13h. »

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, le 30 août 2024 à 13h.

10-Les soumissions doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à un pourcent (1%) de la valeur de l'offre.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Secrétaire Permanent,

François MANKESSI.-

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°AON-001/MEF/PRONAR/CGMP-2024
« Acquisition du matériel sylvicole »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin officiel des annonces des marchés publics N°263 du 12 juin 2024.

2-Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR), a obtenu des fonds de l'Etat congolais, dans le cadre du budget d'investissement, exercice 2024. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition Du Matériel Sylvicole, réparti en deux lots :

- lot n°1 : trois tracteurs, trois charrues de quatre disques et trois pulvérisateurs de disques ;
- lot n°2 : matériels roulants (véhicules de terrain).

3-Ces fournitures sont à livrer à Brazzaville, au siège du PRONAR dans un délai de 60 jours.

4-La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au niveau du PRONAR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante : 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h00.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale congolaise.

7-Les candidats intéressés peuvent également obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse men-

tionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs. La méthode de paiement sera au comptant.

8-Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies et soumises à l'adresse ci-après : 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville - Congo, au plus tard le 30 août 2024 à 12h (heures locales TU+ 1) et devront porter les mentions suivantes :

« Dossier d'appel d'offres N°AON-001/MEF/PRONAR/CGMP-2024

Acquisition du matériel sylvicole

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement du 30 août 2024 à 13h. »

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, le 30 août 2024 à 13h.

10-Les soumissions doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à un pourcent (1%) de la valeur de l'offre.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Secrétaire Permanent

François MANKESSI.-

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°AON-002/MEF/PRONAR/CGMP-2024
« Acquisition du matériel technique »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin officiel des annonces des marchés publics N°263 du 12 juin 2024.

2-Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR), a obtenu des fonds de l'Etat congolais, dans le cadre du budget d'investissement, exercice 2024. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel technique, réparti en trois (3) lots ci-après :

- Lot n°1 : Outils horticoles ;
- Lot n°2 : Divers matériels techniques ;
- Lot n°3 : Groupes électrogènes.

N.B : Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots du marché.

3-Ces fournitures sont à livrer à Brazzaville, au siège du PRONAR dans un délai de 60 jours.

4-La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au niveau du PRONAR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h00.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale congolaise.

7-Les candidats intéressés peuvent également obtenir un dossier d'appel d'offres complet en

formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs. La méthode de paiement sera au comptant.

8-Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies et soumises à l'adresse ci-après 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, au plus tard le 30 août 2024 à 12h (heures locales TU+ 1) et devront porter les mentions suivantes :

« Dossier d'appel d'offres N°AON-002/MEF/PRONAR/CGMP-2024

Acquisition du matériel technique

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement du 30 août 2024 à 13h. »

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : 1909 Rue Motaba Plateau des 15 ans (Derrière le CEG 8 Mars) Tél. : 06 977 74 11 – 06 675 59 90 B.P : 1315 – Brazzaville, le 30 août 2024 à 13h.

10-Les soumissions doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à un pourcent (1%) de la valeur de l'offre.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Secrétaire Permanent,

François MANKESSI.-



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_24_RFGS_288918

Objet : Recrutement d'un cabinet d'audit pour la conduite d'Inventaire Physique des Stocks des Produits de Santé pour l'année fiscale 2024

Date de l'appel d'offres : 18 juillet 2024

Date de clôture : 16 aout 2023 à 12 heures

Numéro de référence Congo BU_24_RFGS_288918

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo Quartier Air Afrique Brazzaville », invite les cabinets d'audit indépendants de la place intéressés par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres pour réaliser un inventaire de stock pour la fin de l'année fiscale 2024 et partager un rapport contenant les opinions sur la précision des résultats de l'inventaire.

Critères d'éligibilité :

Les cabinets d'audit éligibles doivent remplir les critères ci-dessous :

1.Être certifié et enregistré pour opérer en République du Congo

2.Avoir au moins 3 ans d'expérience de prise d'inventaire des programmes d'aide alimentaire ou de santé

3.Avoir suffisamment de personnel expérimenté pour la mission

4.La qualification dans le cadre de l'audit "Yellow Book" par le Gouvernement des Etats-Unis serait un plus

Objectifs de la mission :

L'auditeur est tenu d'observer le décompte physique de fin d'année et de déterminer :

1.L'existence physique du stock
2.L'état physique de l'inventaire
3.L'efficacité des procédures de comptage physique

4.La validité et l'exhaustivité des documents de réception et de la délivrance et des registres d'inventaire

5.La validité des résultats du comptage et des ajustements des écarts

Les cabinets d'audit intéressés et remplissant les critères ci-dessus listés peuvent retirer le cahier de charge au bureau de CRS sis au 4e étage de l'hôtel ACERAC, situé dans l'impasse Bayardelle, Centre-Ville. Ils peuvent également en faire la demande par email à l'adresse grace.mouzabakani@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse bidcg@crs.org au plus tard le 16 aout 2024 à 12h00.

RECRUTEMENT À LA FONCTION PUBLIQUE

Les personnes vivant avec handicap dénoncent des injustices

Les personnes vivant avec handicap (PVH) se disent marginalisées lors des recrutements à la fonction publique. Elles ont dénoncé la discrimination à leur égard, le 15 juillet à Brazzaville, lors d'une rencontre citoyenne avec le président du parti Les Souverainistes, Uphrem Dave Mafoula.

La rencontre a été convoquée par l'opposant Uphrem Dave Mafoula, dans le cadre de son initiative « Mbongui tour », pour lui permettre de discuter avec les PVH afin de se faire une idée des difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien.

Lors des échanges, les PVH ont soumis au président du parti Les Souverainistes, Uphrem Dave Mafoula, autant de problèmes d'ordre socio-économique qu'elles vivent chaque jour. Ces PVH ont dénoncé en premier lieu la discrimination, la ségrégation et le rejet qu'elles subissent. Pour celles qui ont étudié, ont-elles souligné, les dossiers d'intégration à la fonction publique sont toujours rejetés. Lorsque les quotas de recrutement leur sont prévus, ils sont toujours détournés et attribués aux personnes valides.

« Nous sommes tous Congolais, mais nous vivons comme dans un monde à part. Partout ailleurs, nous sommes pris à la limite comme des sous-hommes, voire des animaux dans la forêt. Lorsqu'il s'agit de recruter



Les PVH à la rencontre citoyenne avec Uphrem Dave Mafoula/Adiac

ter à la fonction publique, nos dossiers sont toujours rejetés alors qu'il y a un quota qui nous est toujours réservé. A la place des personnes vivant avec handicap, on recrute des personnes valides, et cela nous choque énormément », a dénoncé Parisse Bamenga, chargé du recrutement au sein de la Plateforme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo (Pophac).

Outre le recrutement, les PVH stigmatisent aussi le manque d'attention des pouvoirs publics

à leur endroit. Les handicapés moteurs, par exemple, ont évoqué les difficultés de transport, notamment le manque de tricycle pouvant leur permettre de se déplacer dignement. Certains d'entre eux se disent dépourvus de béquilles.

Les aveugles, de leur côté, réclament les cannes ou bâtons qui leur serviront à aller d'un endroit à un autre. De même, ils dénoncent le manque de moyens de transport spécialisés, les problèmes de logement, la non-prise en charge scolaire

et sanitaire de leurs enfants ainsi que le manque de rampes et d'ascenseurs dans les administrations publiques et privées. Les PVH qui travaillent déjà, de leur côté, fustigent la discrimination dans les nominations aux postes de responsabilités. Elles disent avoir des capacités pour occuper un poste de responsabilité mais ne sont pas nommées. D'aucuns qui font le commerce se sont plaints de l'arrêt, depuis plusieurs années, du trafic commercial entre Brazzaville et Kinshasa.

Dave Mafoula écoeuré a noté les doléances

Répondant aux préoccupations des PVH, Uphrem Dave Mafoula s'est dit écoeuré par leur situation sociale. Il leur a dit que seul le gouvernement peut donner une solution idoine à leurs doléances. Toutefois, il a pris bonne note et a promis de bâtir une stratégie plus efficace afin de donner une réponse favorable à leurs problèmes une fois aux commandes.

Firmin Oyé

EMPGL

Les meilleurs élèves gratifiés

La cérémonie de fin d'année scolaire 2023-2024 à l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) a eu lieu le 13 juillet, à Brazzaville. Elle a été couplée à la proclamation des résultats annuels obtenus par les 316 enfants de troupe, dont le taux de réussite de toute l'école est de 99,68% et la moyenne générale de 14/20. L'année dernière, elle était de 13/20.

Les statistiques présentées par le commandant de l'école, le colonel-major Camille Serge Oya, indiquent que Victor Davin Edinom, élève de la 6e B, a obtenu une moyenne annuelle de 16,99%. Il est sorti major de l'établissement et a reçu le premier prix d'excellence du président de la République, chef de l'Etat. Syllasle-Saint Ndouniam, enfant de troupe inscrit au lycée Saint Exupéry, pour avoir réalisé au baccalauréat français une moyenne de 17,01, mention très bien, a reçu le second prix d'excellence du président de la République ; l'enfant de troupe Pambou Massi, élève de la première A, avec une moyenne générale de 14,6, major de la promotion, a reçu le troisième prix d'excellence du président de la République.

L'EMPGL a compté au titre de cette année scolaire 361 élèves qui ont obtenu une



Vue des élèves de l'EMPGL/Adiac

moyenne égale, supérieure à 11,50/20, 91 élèves ont réussi à avoir une moyenne entre 14 et 17/20. Quant aux moyennes retenues pour l'accès au tableau d'honneur de l'école, pour le collège, la moyenne est de 14/20, 66 élèves inscrits au tableau d'honneur. Pour le lycée, la

moyenne est de 13/20, 24 élèves inscrits au tableau d'honneur, ce qui fait pour toute l'école 90 élèves inscrits au tableau d'honneur. S'adressant aux sortants, le commandant de l'école s'est exprimé en ces termes : « Vous avez martelé la dernière fois, en tant qu'élèves,

le sol de l'EMPGL, en y faisant un tour d'honneur; une manière pour vous de nous dire au revoir ; dire au revoir à votre école qui vous a façonnés, qui a fait de vous des hommes aujourd'hui, celle qui vous a vus grandir et donné des compétences intellec-

tuelles, morales et culturelles. N'oubliez pas et ne l'oubliez jamais, car, elle sera toujours votre école, comme elle l'est pour tous nos anciens, dont ceux qui sont venus de l'étranger pour nous assister aujourd'hui. Dans votre vie future, continuer à faire lever dans le travail la discipline et l'exemplarité. Sa devise, votre devise, s'élever par l'effort... »

Notons que cette cérémonie, présidée par le chef d'état-major général adjoint, le général de division René Boukaka, a été marquée, entre autres, par la publication des résultats, ainsi que la cérémonie de remise de don par l'Association des enfants de troupe (AET) du Congo au commandement de l'école par son président, Rémy Ayayos Ikounga, en présence des présidents des associations des AET d'Afrique.

Guillaume Ondze



Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant(e) chargé(e) de l'élaboration du Plan National de Préparation et Réponses aux Crises de Sécurité alimentaire (PNPRCSA) DU CONGO (Publication du 18 juillet 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement des services du consultant en charge de l'élaboration du Plan National de Préparation et Réponses aux Crises de Sécurité Alimentaire (PNPRCSA) du Congo.

2. Objectifs

L'objectif de cette mission est de coordonner et faciliter l'élaboration du Plan National de Préparation et de Réponses aux Crises de Sécurité Alimentaire (PNPRCSA) afin de mobiliser une action rapide pour prévenir et atténuer les futures crises de sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Congo.

Plus spécifiquement, le consultant devra

-En s'inspirant du Cadre Harmonisé (CH) et autre documentation disponible, consulter toutes les parties prenantes (par exemple le gouvernement, les partenaires humanitaires et de développement) pour faire le point ; détailler les dispositions opérationnelles, y compris les rôles et responsabilités spécifiques des agences gouvernementales et des partenaires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les calendriers, les protocoles, etc. pour identifier les priorités en vue de mobiliser une action précoce pour prévenir et atténuer les futures crises de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;

-Analyser la situation de crise alimentaire et nutritionnelle ; fournir un examen complet des risques émergents et majeurs et préparer un plan de préparation et de réponse actualisé pour le République du Congo, qui prenne en considération la volatilité, l'incertitude, la complexité et l'ambiguïté de l'environnement dans lequel se déroulent les actions visant à prévenir et à atténuer les futures crises alimentaires et nutritionnelles ;

-Faciliter et coordonner l'élaboration d'un plan de préparation et de réponses réaliste et réalisable et mener / faciliter un processus de validation par étapes avec toutes les parties prenantes afin de garantir la recherche / la construction d'un consensus et l'adhésion à tous les stades du processus.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- une lettre de motivation ;
- un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- les références des anciens employeurs.

N.B : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du Consultant(e)

Le/la consultant (e) devrait avoir les qualifications suivantes :

- Avoir une connaissance exceptionnelle et une capacité d'analyse avérée de la situation du Congo, ainsi que des risques liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle concernant le pays ;
 - Avoir une parfaite connaissance des ministères techniques et organismes publics dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
 - Avoir une présence dans les pays fortement privilégiés ; s'il n'est pas basé en République du Congo, il doit démontrer sa capacité à exploiter les relations au Congo et à disposer d'un réseau dynamique de contacts dans le domaine de la sécurité alimentaire dans la région ;
 - Avoir une expérience de collaboration avec les principaux partenaires de l'aide humanitaire et du développement en matière de sécurité alimentaire, y compris les bailleurs de fonds bilatéraux, les institutions des Nations Unies (FAO, Banque mondiale, PAM, UNICEF), la communauté des ONG / OSC Nationales et Internationales et aptitude à travailler avec les systèmes d'analyse de données, en République du Congo ;
 - Avoir une expérience approfondie de la programmation, de la planification de projets et de la mise en œuvre d'interventions concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau du Congo ;
 - Avoir une expérience de la conduite de consultations multipartites telles que l'organisation d'ateliers de dialogue sur les politiques et / ou d'ateliers techniques (virtuels) au niveau national ;
 - Avoir une expérience en matière de financement des risques de catastrophe, d'intervention en cas de catastrophe et d'établissement des profils de risques privilégiée ;
 - Avoir une excellente aptitude interpersonnelle et capacité avérée à bien travailler sous une supervision minimale ;
 - Avoir une compétence organisationnelle, aptitude avérée à exécuter plusieurs tâches, hiérarchiser les résultats visés et travailler sous pression et dans des délais serrés avec précision et professionnalisme ;
 - Avoir une compétence écrite et verbale en français et une expérience de production de documents écrits de qualité.
- Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Durée

La durée de la mission est de 150 jours y compris les consultations et les restitutions.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023), notamment la qualification des consultants.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) de la mission à travers l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse : Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com au plus tard le Jeudi 1er août 2024 à 14 heures, (heure locale). Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 17 juillet 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

TURQUIE

Hilmi Ege Türemen réitère la volonté de son pays de défendre la démocratie

L'ambassadeur de la République de Turquie, Hilmi Ege Türemen, a organisé le 15 juillet, à Brazzaville, une cérémonie commémorant la Journée de la démocratie et de l'unité nationale.

Dans son discours, le diplomate Turc a exprimé sa gratitude envers les martyrs qui ont perdu la vie, le 15 juillet 2016, et aux nombreux blessés.

« Nous sommes réunis ici pour commémorer les héros de la Turquie, notamment les martyrs qui, le 15 juillet 2016, se sont sacrifiés, ainsi que les personnes qui ont été blessées le même jour pour la cause de la République, la démocratie, l'unité et l'intégrité nationale, et garder vivant le souvenir de ces individus, et pour leur exprimer toute notre gratitude. Leurs sacrifices ne seront jamais oubliés par la nation », a déclaré Hilmi Ege Türemen.

En outre, il a rappelé que la tentative « perfide » de coup d'Etat perpétré il y a huit ans par l'organisation terroriste dénommée FETO s'est soldée « par un échec du fait de la lutte héroïque du peuple de la Turquie qui est déterminé à protéger son peuple et son Etat ».

« Le peuple héroïque de Turquie, qui a su protéger sa patrie en luttant héroïquement au prix de vies humaines, a démontré que la Turquie ne cédera jamais, sous aucune forme, à toute tentative de coup d'Etat. Nous ne saurions assez remercier ce peuple qui s'est dressé contre les traîtres, est descendu dans les rues, a ap-



Hilmi Ege Türemen délivrant son message/Adiac

porté la lumière face aux ténèbres et a résisté en consentant des sacrifices pour la prospérité de la nation et la démocratie », a assuré le diplomate.

Par ailleurs, l'ambassadeur s'est dit convaincu que « cette lutte honorable doit être qualifiée de victoire de la nation, et dans ce contexte, elle l'expression de la volonté du peuple et

la démonstration de l'unité, la solidarité et la détermination de ce peuple à défendre sa liberté ».

L'Etat turc, selon lui, « continuera en toutes circonstances à lutter avec détermination contre les ambitions perfides de l'organisation FETO, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et continuera à défendre la liber-

té et l'avenir du peuple turc ».

Le diplomate a conclu son message en s'inclinant devant la mémoire du fondateur de la République de Turquie, Mustafa Kemal Atatürk, de ses compagnons d'armes, et des martyrs qui ont sacrifié leur vie pour la Turquie. Né en 1881 à Salonique dans une famille de fonctionnaire,

Mustafa Kemal s'est engagé jeune dans l'armée, qui réunit à l'époque l'élite de l'empire. Ce général empêcha les armées étrangères de s'emparer de la Turquie. Enfin, l'ambassadeur a souhaité que l'unité et la solidarité dont le peuple Turc fait montre « restent permanentes ».

Signalons que dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016, la Turquie a vécu l'un des moments les plus critiques de son histoire moderne. Une faction rebelle des forces armées turques, affiliée à l'organisation terroriste Fetullah (FETO), a mené une tentative de coup d'Etat visant à renverser le gouvernement.

Yvette Reine Nzaba

« Nous sommes réunis ici pour commémorer les héros de la Turquie, notamment les martyrs qui, le 15 juillet 2016, se sont sacrifiés, ainsi que les personnes qui ont été blessées le même jour pour la cause de la République, la démocratie, l'unité et l'intégrité nationale, et garder vivant le souvenir de ces individus, et pour leur exprimer toute notre gratitude. Leurs sacrifices ne seront jamais oubliés par la nation »

TRANSFERTS DE FOND

Top 10 des pays subsahariens 2023

Les remises migratoires ont globalement baissé de 0,3% en Afrique subsaharienne en 2023, pour s'établir à 54 milliards \$, selon le dernier rapport de la Banque mondiale.

Le Nigeria est resté le principal pays récipiendaire des transferts de fonds des migrants en Afrique subsaharienne en 2023, d'un montant de 19,5 milliards de dollars, accaparant 36,1% du total des envois de fonds vers la région. Le Ghana suit avec 4,6 milliards de dollars, devant le Kenya (4,2 milliards \$), le Zimbabwe (3,1 milliards \$), le Sénégal (2,9 milliards \$), la RDC (1,4 milliard \$), l'Ouganda (1,3

milliard \$), le Mali (1,2 milliard \$), le Soudan (1 milliard \$), et l'Afrique du Sud (1 milliard \$). La Gambie est le pays qui affiche le ratio remises migratoires/PIB le plus important (23,3%), devant le Lesotho (21,9%), les Comores (21%), le Liberia (18,2%) et le Cap-Vert (12,5%). Les taux de croissance les plus élevés des envois de fonds des migrants en 2023 ont été enregistrés en Ouganda (+15 %), au

Rwanda (+9,3 %) et en Tanzanie (+4 %). Intitulé « *The Migration and Development Brief : Remittances slowed in 2023, expected to grow faster in 2024* », le rapport révèle par ailleurs que les remises migratoires ont globalement baissé de 0,3% en 2023, en Afrique subsaharienne, pour s'établir à 54 milliards de dollars. Ces envois sont près de 1,5 fois plus importants que les flux d'investissements directs étrangers (IDE) et relativement plus stables.

L'Afrique subsaharienne reste par ailleurs la région où les coûts d'envoi de

fonds sont les plus élevés. Les expéditeurs ont payé une moyenne de 7,9 % pour envoyer 200 dollars vers les pays de la région, durant le troisième trimestre 2023 contre 7,4% au cours du même trimestre en 2022. Les coûts varient considérablement dans la région, allant de 2,1-4 % dans les corridors les moins coûteux à 18-36% dans les corridors les plus coûteux. Pour 2024, la Banque mondiale s'attend à ce que les remises migratoires enregistrent une croissance de 1,3 % en Afrique subsaharienne.

Noël Ndong

JOURNÉE MONDIALE DES COMPÉTENCES

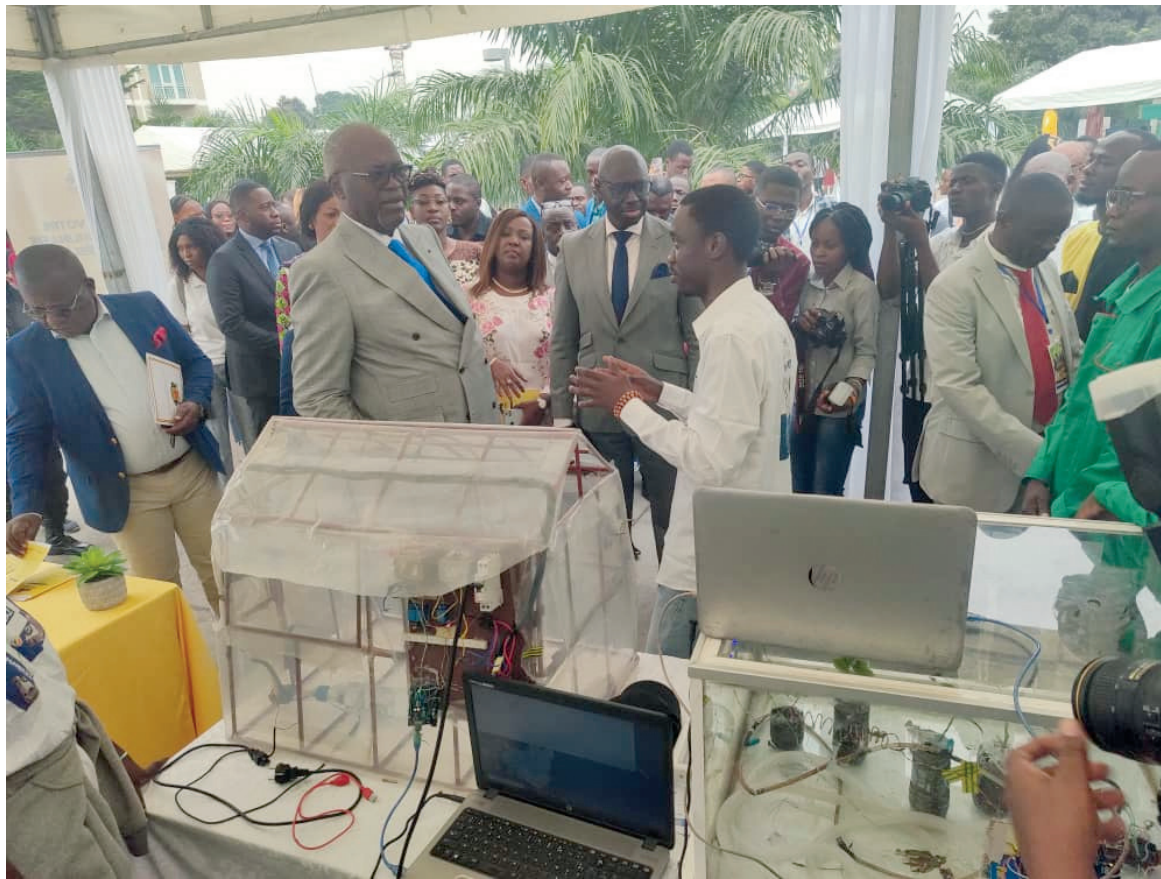
Plus de 300 jeunes s'imprègnent des opportunités

Instituée en 2014 par l'Assemblée générale des Nations unies, la Journée mondiale des compétences des jeunes a été célébrée le 15 juillet, à Brazzaville, sur le thème national « Les compétences adaptées au marché, pour l'emploi des jeunes ». Une occasion pour le gouvernement et ses partenaires de présenter des outils et opportunités à plus de 300 jeunes congolais.

Les participants ont été répartis en ateliers de formation sur les thématiques pertinentes telles que l'intelligence émotionnelle ; le marketing de soi, la gestion d'un projet, la prise de parole en public et le volontariat aux Nations unies. Certains jeunes qui se sont démarqués dans divers domaines ont également partagé leurs expériences et expertises pouvant être des sources d'inspiration pour leurs homologues. Ils ont, ensuite, suivi deux panels de discussions portant respectivement sur les thèmes « *Relever les défis et saisir les opportunités pour un avenir professionnel prometteur* » et « *Les compétences adaptées au marché, pour l'emploi des jeunes* ».

L'autre temps de cette célébration a été le salon d'exposition organisé pour créer un cadre d'échange et de partage avec comme partie prenante les Agences du système des Nations unies, l'Agence universitaire de la francophonie, les jeunes entrepreneurs innovants. A cela, s'ajoutent les établissements publics administratifs tels que l'Agence congolaise pour l'emploi ; le Fonds national d'appui à l'employabilité, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement, l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité, l'Agence congolaise pour la création des entreprises et la direction générale de la jeunesse.

Parlant des discours, plusieurs personnalités se sont présentées à la tribune, à l'instar des représentants des agences du système des Nations unies comme l'Unicef, l'Unesco et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Le tout sous le regard du coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu. Le représentant résident adjoint du Pnud, Henry René Diouf, par exemple, a rappelé que cette



Visite des stands/DR

journée revêt une importance capitale au regard du poids démographique que représente la jeunesse au niveau mondial et nécessite une attention particulière de tous les acteurs au développement. « *En ce jour de la célébration de la Journée mondiale des compétences des jeunes, le Pnud rend hommage au gouvernement pour plus d'efforts consentis pour la prise en main de sa jeunesse à travers le développement de plusieurs initiatives qui concourent à renfor-*

cer les compétences des jeunes à l'emploi, à l'entrepreneuriat et la participation citoyenne. Ces efforts se sont amplifiés avec le décret faisant de 2024, année de la jeunesse », a rappelé Henry René Diouf.

Deux nouveaux projets en perspective

Les jeunes étant les leaders d'aujourd'hui et de demain, investir en eux permet, a-t-il poursuivi, au pays de tirer pleinement profit de ses dividendes

démographiques. Il a également réitéré l'engagement du Pnud de renforcer ses interventions en vue de doter les jeunes des compétences essentielles à leur autonomisation. « *Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons réfléchir à la manière dont nous pouvons bien soutenir nos jeunes dans l'acquisition des compétences pertinentes et adaptées aux défis actuels du marché de l'emploi ainsi qu'aux opportunités de formation et d'entrepreneuriat. Cela*

nécessite une collaboration accrue entre le gouvernement, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers », a conclu Henry René Diouf.

Lançant les activités de cette célébration, le ministre en charge de la Jeunesse, de la Formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondele, a rappelé que la participation des jeunes qui représentent 76% de la population nationale est essentielle pour relever les défis auxquels le pays est confronté. D'après lui, la dixième édition de cette journée est commémorée dans un contexte particulier marqué par l'année de la jeunesse décrétée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « *Conscient de l'impérieuse nécessité d'impliquer les jeunes dans le processus de développement durable et inclusif de notre pays, le gouvernement s'emploie à mettre en œuvre diverses initiatives en faveur des jeunes. Celles-ci portent essentiellement sur la formation et l'acquisition de compétences utiles en vue d'améliorer leur employabilité et faciliter leur accès au marché du travail* », a-t-il rappelé. Il a invité les jeunes à s'approprier les outils indispensables à leur insertion professionnelle, en réponse à la nécessité pour eux d'acquérir leur première expérience professionnelle.

En perspective, Hugues Ngouélondele a annoncé le lancement sous peu de la plateforme « Stagi » en partenariat avec le Pnud, afin de favoriser l'accès de 10 000 jeunes à l'emploi à travers la création des conditions pour une identification des compétences et leur canalisation vers les opportunités disponibles. L'autre initiative imminente est le projet « Mosala » qui vise à contribuer à l'amélioration de la formation et l'accompagnement à l'insertion de jeunes congolais.

Parfait Wilfried Douniama

« Conscient de l'impérieuse nécessité d'impliquer les jeunes dans le processus de développement durable et inclusif de notre pays, le gouvernement s'emploie à mettre en œuvre diverses initiatives en faveur des jeunes. Celles-ci portent essentiellement sur la formation et l'acquisition de compétences utiles en vue d'améliorer leur employabilité et faciliter leur accès au marché du travail »

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



DISTINCTION

Le Pr Francine Ntoumi désormais ambassadrice nationale de l'Unicef

Officiellement nommée ambassadrice nationale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le 17 juillet à Brazzaville, par la représentante de cette agence des Nations unies, Chantal Umutoni, la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale au Congo, Francine Ntoumi, s'est engagée à jouer pleinement sa partition pour la protection et la promotion des droits des enfants dans le pays.

La nomination d'une ambassadrice nationale de l'Unicef est une première au Congo. « Il existe dans notre pays des zones où l'information, l'éducation et l'accès aux soins restent un défi majeur. En tant qu'ambassadrice, je m'engage à œuvrer sans relâche pour défendre les droits des enfants, sensibiliser le public aux enjeux cruciaux qui les concernent », a déclaré le Pr Francine Ntoumi, après sa nomination en présence des membres du gouvernement et des diplomates. La nouvelle ambassadrice nationale de l'Unicef a, par ailleurs, indiqué que pour toucher les groupes les plus vulnérables, il est nécessaire d'avoir une approche inclusive dans une perspective de grande équité. « J'espère que

cette responsabilité me permettra d'amoindrir les inégalités qui apparaissent çà et là et participer, en phase avec les autorités nationales, à la promotion des programmes qui favorisent la réussite de tous les enfants », a-t-elle fait savoir. Il sera, en effet, question pour elle de travailler en étroite collaboration avec les communautés, les autorités locales et nationales, les partenaires internationaux afin de contribuer à la mise en place d'initiatives concrètes en vue d'améliorer la vie des enfants à travers le pays.

Pour sa part, la représentante de l'Unicef au Congo, Chantal Umutoni, a salué la riche carrière du Pr Francine Ntoumi dans la recherche scientifique



Des membres du gouvernement, des diplomates, le Pr Francine Ntoumi et Chantal Umutoni/Adiac

ainsi que son implication pour une présence plus importante des femmes dans les domaines des sciences à travers le projet « Femmes et science ». « Nous avons identifié les priorités suivantes pour notre collaboration: l'accès à une éducation de qualité, particulièrement pour les filles; la lutte contre

les violences à l'égard des enfants; la promotion de la santé néo-natale et des jeunes mamans », a expliqué la diplomate onusienne. A en croire Chantal Umutoni, la voix du Pr Francine Ntoumi contribuera à faire avancer l'agenda pour la réalisation des droits de l'enfant dans le pays et à renforcer l'im-

pact de l'Unicef au sein de la société congolaise. Cette nomination s'inscrit dans une tradition commencée par l'Unicef, il y a plusieurs décennies, par laquelle les personnalités publiques mettent leur notoriété au service du mandat de l'Unicef et de la promotion des droits des enfants.

Rominique Makaya

PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA

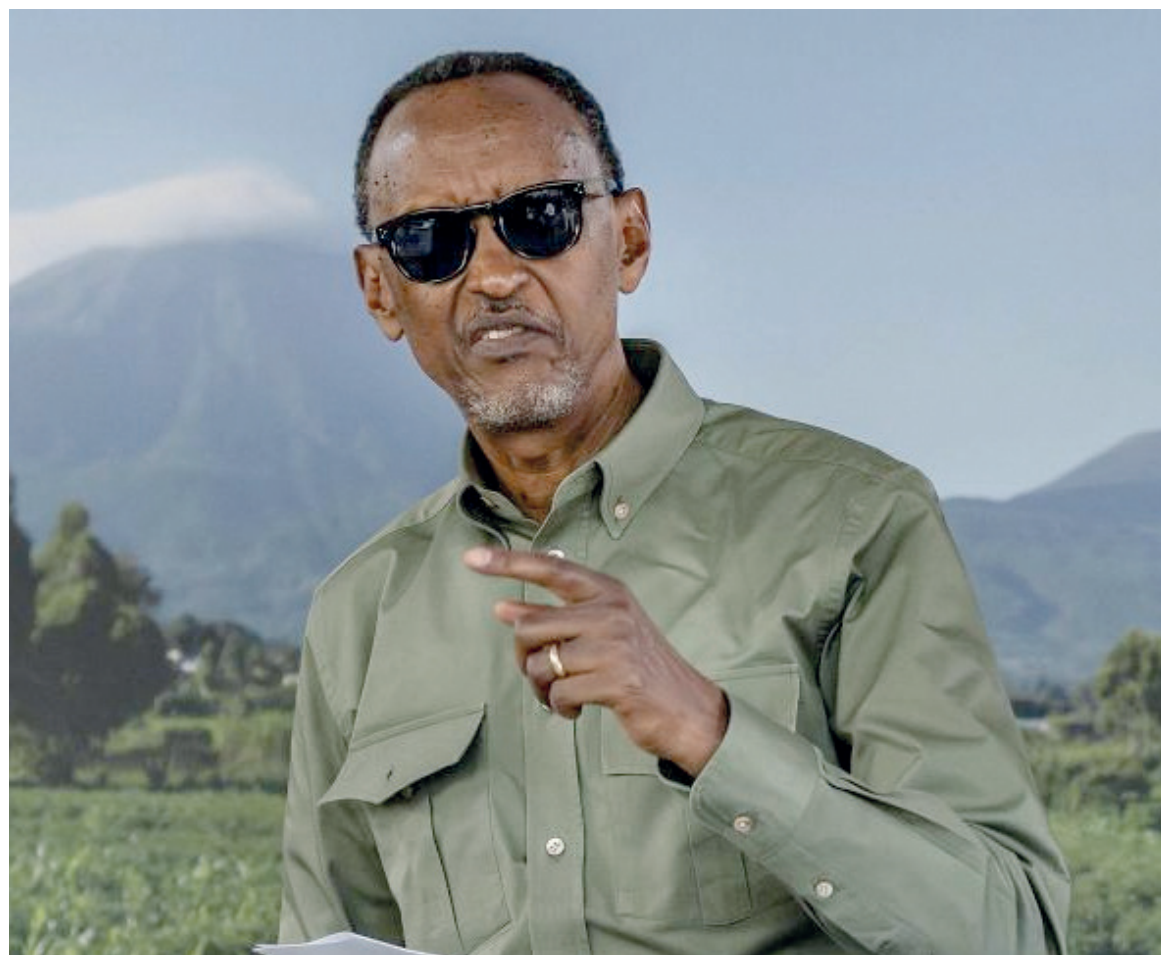
Paul Kagame réélu avec 99,15% des voix

Le président rwandais Paul Kagame est en tête de l'élection présidentielle, avec 99,15% des voix, selon des résultats officiels partiels portant sur 79% des bulletins dépouillés annoncés lundi soir par la commission électorale (NEC).

Selon les résultats partiels lus à la télévision nationale, les autres candidats, le leader du parti d'opposition autorisé Frank Habineza et l'indépendant Philippe Mpayimana, obtiennent respectivement 0,53 % et 0,32 %.

Après l'annonce des premiers résultats par la commission électorale (NEC), le chef de l'État sortant,

« Les résultats qui ont été présentés indiquent un score très élevé. Ce ne sont pas que des chiffres, même s'il s'agissait de 100 %, ce ne sont pas que des chiffres. Ces chiffres montrent la confiance, et c'est ce qui est le plus important »



Paul Kagame, a remercié les Rwandais.

« Les résultats qui ont été présentés indiquent un

score très élevé. Ce ne sont pas que des chiffres, même s'il s'agissait de 100 %, ce ne sont pas que des chiffres.

Le président rwandais Paul Kagame/DR Ces chiffres montrent la confiance, et c'est ce qui est le plus important », a déclaré Paul Kagame. « Le

processus électoral s'est tenu dans une atmosphère libre et équitable », a estimé la commission électorale dans un communiqué. Neuf millions de Rwandais étaient appelés aux urnes.

Les résultats des législatives, couplées pour la première fois avec la présidentielle, n'étaient pas encore connus. Selon le système rwandais, les électeurs désignent 53 des 80 députés directement. Actuellement, le FPR compte 40 sièges sur 53, et ses alliés 11 sièges. Le Parti démocratique vert de Frank Habineza a deux députés. Les 27 autres sièges sont réservés par quotas aux femmes, aux jeunes et aux handicapés, qui seront désignés respectivement par les conseillers municipaux et régionaux, le Conseil national de la jeunesse et la Fédération des associations des handicapés.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LA POLIO

La vaccination élargie aux enfants de 15 ans dans trois provinces du pays

Dans trois provinces de la République démocratique du Congo, notamment le Haut-Katanga, le Haut-Lomami et le Tanganyika, les enfants seront vaccinés jusqu'à l'âge de 15 ans, selon la coordonnatrice du Comité des opérations des urgences de la lutte contre la poliomyélite (COUP), le Dr Elisabeth Mukamba.

La décision a été prise par le Programme élargi de vaccination (PEV) suite à la résurgence de la polio, une maladie invalidante. Le Dr Elisabeth Mukamba l'a indiqué récemment au cours d'une conférence de presse tenue à Kinshasa, à l'intention des journalistes membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant.

Elle a révélé qu'au-delà des enfants de moins de 5 ans, il y a ceux de plus de 5 ans qui ont développé la paralysie. Lorsqu'on regarde la localisation, a-t-elle renchéri, c'est essentiellement dans trois provinces, précisément le Haut-Katanga, le Haut-Lomami et le Tanganyika.

« Et de ce fait, on ne peut pas non plus baisser les bras et se dire qu'il ne faut rien faire pour cette catégorie. C'est ainsi que dans ces pro-

vinces, d'une manière particulière, on vient de le faire au Tanganyika, on est allé jusqu'à vacciner les enfants de 15 ans. Et si dans les données épidémiologiques nous notons qu'il y a des cas chez les adultes, le pays va ouvrir la voie à la vaccination même des adultes », a-t-elle insisté.

Pour atteindre tous les enfants ciblés dans les trois provinces concernées, le Dr Elisabeth Mukamba s'appuie sur les médias en les invitant à faire des productions sur la vaccination.

« Des médias, nous attendons les émissions de sensibilisation à la vaccination de manière globale, parce qu'elle prévient beaucoup de maladies. Donc, il faut que les messages sur la vaccination de manière globale puissent être diffusés, mais



Dr Elisabeth Mukamba

aussi, et comme c'est le cas, la vaccination contre la polio sous forme de campagne. Surtout sur les données entre 2022 et 2023 et de ce fait, la vaccination est allée jusqu'à l'âge de 15 ans, méthode prévue également pour la prochaine campagne du mois d'août dans les trois provinces précitées. Les parents sont une cible majeure, surtout pour les petits enfants. De ce fait, nous sommes tous partie prenante de la chaîne de sensibilisation qui permettra que la vaccination soit effective partout et dans toutes les communautés de la population », a-t-elle souligné.

Notons que la campagne contre la polio se déroule toujours de porte-à-porte. Les équipes de vaccinateurs passeront de maison en maison pour vacciner les enfants.

Blandine Lusimana

HAUT-UÉLÉ

Les députés nationaux satisfaits de leurs échanges avec Alexis Gisaro

Le ministre d'État, ministre des Infrastructures, Alexis Gisaro Muvunyi, a échangé récemment avec le caucus des députés nationaux de la province du Haut-Uélé sur la problématique des routes et l'écroulement du pont jeté sur la rivière Bomokandji, dans le territoire de Gombari, à 200 km de la ville d'Isiro, ainsi que le pont Kibali dans le territoire de Watsha.



Le caucus de députés de Haut-UéléDR

Les élus du peuple du Haut-Uélé ont partagé leur réflexion avec le gouvernement représenté par le ministre sectoriel sur comment acheminer les matériaux afin que le trafic soit rétabli. Alexis Gisaro a salué l'action de ces porte-voix du peuple et leur a promis de travailler d'arrache-pied pour que les matériaux des ponts soient transférés dans ce coin de la République dans un bref délai. Il a, par ailleurs, annoncé à ses

hôtes que le gouvernement, par le biais du plan quinquennal de son ministère, va, après les études, lancer les travaux de modernisation et de bitumage de la route Aru-Isiro-Koko-Buta.

Cette route comprend deux parties dont une sera en partenariat public privé et l'autre sous la charge du gouvernement, a-t-il précisé.

Sur le même ordre d'idées, le patron des Infrastruc-

tures et Travaux publics a signalé qu'en 2025, la route Nyanya-Isiro sera également prise en charge pour des travaux de modernisation et de bitumage.

Satisfaits de leurs discussions, les élus du Haut-Uélé se disent confiants afin de vivre les réalisations de tous ces projets qui vont pallier les problèmes qui rongent leurs électeurs.

B.L.

CÔTE D'IVOIRE

Le vaccin antipaludique introduit dans le PEV

Le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, a introduit officiellement, lundi à Abidjan, le vaccin antipaludique dans le Programme élargi de vaccination (PEV) de la Côte d'Ivoire.

L'insertion du vaccin antipaludique dans le PEV vise à protéger les enfants âgés de 6 à 23 mois contre les formes graves de paludisme et à réduire considérablement les décès associés à cette maladie. Elle intervient au moment où le pays est en proie à une épidémie de dengue, une maladie infectieuse virale également transmise aux êtres humains par le moustique.

Introduit de façon progressive dans le PEV, le vaccin antipaludique sera d'abord administré à 250 000 enfants dans la première phase de cette opération de vaccination, afin d'optimiser son déploiement et de l'étendre, à terme, sur tout le territoire ivoirien.

Fin novembre 2023, le directeur coordonnateur du Programme national de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire, Mea Antoine Tanoh, a fait remarquer que l'incidence de cette maladie dans le pays était de 270‰ dans la population générale et de 842‰ chez les enfants de moins de 5 ans, en 2022.

Le ministre ivoirien de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a confirmé la gratuité du vaccin dans tous les établissements de santé publique. Cette gratuité s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la Côte d'Ivoire à réduire d'au moins 75%, par rapport aux chiffres de 2015, l'incidence du paludisme et de la mortalité due à cette maladie sur la population d'ici à 2026.

Xinhua

DÉTECTION DES JEUNES TALENTS

Bismack Biyombo lance la 11^e édition

La star congolaise de la prestigieuse National basketball association (NBA), le championnat Nord-américain de basketball, Bismack Biyombo Sumba, a démarré, le 15 juillet à Kinshasa, la 11^e édition du camp de détection de talents en basket-ball.

Plusieurs jeunes garçons et filles ont pris part à la première journée du camp. Depuis 2012, le joueur de Thunder d'Oklahoma City organise, à travers sa fondation, des camps de détection de talents en basketball et parfois en football, à Kinshasa, Goma et Lubumbashi. L'objectif est de les aider à obtenir des bourses d'études aux États-Unis d'Amérique, ou de réaliser leurs rêves de devenir athlète professionnel à la NBA. Après dix éditions, plusieurs dizaines de Congolais ont pu s'envoler pour les États-Unis d'Amérique,



Bismack Biyombo et les jeunes garçons et filles au camp de détection.

d'autres font leur carrière dans le haut niveau du basket-ball mondial, à l'instar de Jonathan Kuminga, ailier de Warriors de Golden State.

En 2023, il n'y avait pas eu de camp de détection suite à l'organisation des 9^{es} Jeux de la Francophonie à Kinshasa. Cependant, Bismack Biyombo avait organisé un dîner d'échange avec des potentiels candidats. Pour cette 11^e édition du tournoi de détection, Bismack Biyombo a déclaré : « Je n'ai pas eu la chance d'avoir en face de moi un joueur de la NBA, de

le côtoyer et pouvoir lui poser des questions. C'est quelque chose que moi j'ai toujours eu besoin d'avoir; alors je me suis dit que si je n'ai pas eu cette chance, je peux redonner cette opportunité à la jeunesse d'avoir un joueur NBA qui passe par ici, et j'espère qu'il y en aura d'autres qui vont rentrer ici et faire la même chose. Mais c'est juste continuer à pousser la jeunesse d'aller en avant. Si nous avons eu l'opportunité d'être drafté à la NBA, pourquoi pas ces jeunes talentueux ».

Martin Enyimo

KARATÉ

La RDC engrange 19 médailles aux Championnats d'Afrique centrale

Les Léopards karaté de la République démocratique du Congo (RDC) ont glané dix-neuf médailles aux Championnats d'Afrique centrale de la discipline, organisés du 13 au 14 juillet à Yaoundé, au Cameroun, a-t-on indiqué à la presse.



Les Léopards karaté de la RDC/DR

La RDC a aligné seize athlètes dont dix messieurs et six dames. « Les Karatékas congolais se sont distingués, lors de la 14^e édition des Championnats d'Afrique centrale de la spécialité, qui se sont déroulés du 13 au 14 juillet, à Yaoundé, au Cameroun. Ils ont ramené une moisson fructueuse de dix-neuf médailles dont six en or, sept en argent et six en bronze, dans les épreuves de Kata et de Kumité », a déclaré Freddy L'A Kombo, président de la Fédération de karaté-do du Congo.

Par cette performance, la RDC a terminé en deuxième position au classement final, par équipe, dans cette compétition continentale, devancée par le Cameroun, pays hôte du tournoi. Sept pays ont pris part à cette rencontre sportive régionale, notamment le Gabon, la Guinée équatoriale, le Congo, le Burundi, le Tchad, la RDC et le Cameroun, hôte de la compétition. Le président de la Fédération de karaté-do du Congo, Freddy L'A Kombo, a exprimé sa satisfaction sur la prestation des karatékas congolais, nonobstant des difficultés rencontrées dans la préparation et les démarches pour se rendre sur le lieu du tournoi. Il a encouragé ces athlètes dans l'optique de prochaines échéances continentales.

M.E.

JO PARIS 2024

Roger Paillot Nzabat, porteur de la flamme olympique

Le 28 mai dernier, le Congolais Roger Paillot Nzabat a été un des porteurs de la flamme lors de passage du Relais de la Flamme olympique dans le Maine-et-Loire, en France.



Roger Paillot Nzabat -Porteur de la Flamme Olympique JO Paris 2024DR

Sur proposition de la Banque Populaire du Grand Ouest, un des parrains officiels du relais, Roger Paillot Nzabat, en tant que partenaire associatif, a été sélectionné par le Comité olympique au regard de son engagement et de ses actions pour faire vivre au moins l'une des trois énergies de Paris 2024 que sont le sport, les territoires et le collectif.

Il a effectué son relais le 28 mai 2024 dans la ville de Baugé en Anjou.

Roger Paillot Nzabat est enseignant de formation, titulaire de deux masters, dont celui du management de la solidarité internationale et de l'action sociale, ancien membre de

l'Association internationale de la presse sportive, et travaille actuellement dans le secteur éducatif au sein des Apprentis d'Auteuil.

A son arrivée en France en 2007, il a cofondé et présidé l'association sportive Angers cœur d'Afrique, club de football à Belle-Beille, dont le but est l'intégration par le sport des nouveaux arrivants dans la région.

À ce titre, il a reçu en 2009 une reconnaissance du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. En 2018, il a créé l'association Action solidarité pour la santé, l'éducation et l'agriculture (ASSEA), dont le siège social est à Andard.

Une association mettant en partenariat les élèves des écoles de Brazzaville et ceux des écoles de Loire-Authion, via plusieurs actions solidaires qui favorisent le partage et la connaissance mutuelle de ces enfants. Le fil rouge de l'ASSEA est l'organisation d'un concours de dictée francophone, simultanément dans les deux pays.

À l'image de ces « personnes ordinaires qui font des choses extraordinaires », Roger Paillot Nzabat a exprimé son honneur : « une grande fierté et une belle façon de rendre à la France ce que j'ai reçu d'elle », a-t-il confié.

Marie Alfred Ngoma

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX (DGGT)
SERVICES DE CONSULTANT

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

N°2024-002/MATIER/DGGT-CMPR-DMP

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE A NGOKELI, SUR LA RIVIERE DZIELE « ETUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MICRO-CENTRALE HYDROELECTRIQUE A NGOKELI, SUR LA RIVIERE DZIELE »

Dans le but d'augmenter la capacité de production d'énergie électrique du pays, le Gouvernement de la République du Congo a inscrit dans son budget exercice 2024, une ligne dédiée aux travaux de construction d'une micro-centrale hydroélectrique à Ngokéli sur la rivière Dzielé. et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements au titre de la réalisation des études techniques pour la construction de cette micro-centrale. Les Services du Candidat auront pour objet de projeter :

- une micro-centrale hydroélectrique ainsi que ses dépendances sur le site de Ngokéli ;
 - une cité d'exploitation à proximité de ce site destinée à loger les cadres et techniciens affectés à la gestion de la microcentrale ;
 - la route d'accès à ladite microcentrale à partir de Lékana ou de Lékéti ;
 - le réseau des lignes de transport de l'énergie électrique vers les localités dans le rayon potentiel utile.
- Le Délégué Général aux Grands Travaux (DGGT) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : Bureaux d'études.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
 - une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.
- En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés

pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé sur les critères suivants :

- avoir exécuté ces 10 dernières années au moins deux études y relatives d'un montant supérieur à 2 millions d'euros et mobilisant une équipe composée d'experts internationaux et locaux ;
- disposer d'une expertise technique avérée dans les domaines pouvant permettre de réaliser :
- les Etudes topographiques ;
- les Etudes hydrologiques ;
- les Etudes géotechniques.

- expérience dans des pays francophone d'Afrique subsaharienne et si possible en République du Congo, La DGGT dressera une liste restreinte de six (06) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Prestations requises.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et

deux copies) et numérique (conforme à l'original), au plus tard le :

- Date : Mercredi 07 août 2024 à 12h30

- Adresse : Immeuble du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier - Coordination des Marchés Publics et de la Règlementation, 5ème étage, portes 506 et 509, Place de la République (ex rond-point du CCF) - Brazzaville - République du Congo.

Outre l'intitulé de l'étude « ETUDE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MICRO-CENTRALE HYDROELECTRIQUE A NGOKELI, SUR LA RIVIERE DZIELE », les enveloppes des candidatures devront porter la mention : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Courriel : contact@dggt-gouv.cg

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 9:30 à 14h.

Fait à Brazzaville, le

Le Délégué Général
aux Grands Travaux,
Oscar OTOKA.-

Etude de Maître Juvénal TSANGOU Notaire

Sise à Pointe-Noire, 47, Avenue du 15 août 1963,
Immeuble M.C.O, 1^{er} étage, entre la Pharmacie FORUM SANTE
Et l'Agence UBA Grand Marché,
Téléphones : 06 658 37 53 / 05 336 22 06 ;
E-mail : juvetsangou@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique portant STATUTS reçu par Maître Juvénal TSANGOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 13 juin 2024, enregistré à Pointe-Noire EDT Mpaka, le 18 juin 2024, sous Folio 113/03, numéro 403, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : La dénomination sociale de la société est : CONNX TANSIT.

FORME : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

CAPITAL SOCIAL : Un Million (1 000 000) de F.CFA, divisé en cent (100) parts sociales de Dix Mille (10 000) F.CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées ;

SIEGE SOCIAL : Pointe-Noire, Ngoyo, dans l'enceinte de Jacques Hôtel, en face de Ngoma Koumanga, téléphone : 06 916 97 07.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet :

- Organisation du transport de fret ; Manutention ;
- Transports maritimes et côtiers ; Transports routiers de marchandises.

DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

GÉRANCE : La Société est administrée et gérée par Monsieur NGOUAKELE NGOUAMA **Dicudonné**, l'associé unique, pour une durée indéterminée.

RCCM : La société CONNX TRANSIT est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 26 juin 2024, sous le numéro CG-PNR-01-2024-B13-00127.

Pour insertion légale,



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bossiaud Romanel Caëldi Fleuret, je souhaiterai être désormais appelé Abraham Romanel Caëldi Fleuret. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois(03) mois

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



PHOTOGRAPHIE

Le Congo a participé à la master class 4x4

Du 8 au 13 juillet, la photographe congolaise Arnel Luyzo Mboumba a séjourné au Cameroun dans le cadre du projet 4x4. Avec les artistes d'autres pays africains, Arnel a plongé dans la beauté et la subtilité du monde animalier qui a débouché à une exposition actuellement visible au Comptoir des arts à Yaoundé.

La master class 4x4 est une initiative du collectif Kamera, un groupe engagé dans la formation et le développement des jeunes photographes camerounais. Ce projet est une formation intensive de sept jours destinée à des photographes africains à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Durant une semaine, elle a offert une opportunité unique aux différents participants de perfectionner leurs compétences photographiques, d'apprendre de professionnels établis et de développer leur réseau professionnel.

« La formation est très appréciée par les participants pour sa qualité, la richesse des contenus proposés et l'opportunité de travailler sous la guidance de professionnels expérimentés. Elle est considérée comme une expérience inestimable pour développer tant les compétences techniques que la créativité. En effet, les participants apprennent une gamme de compétences allant de la maîtrise technique de l'appareil photo aux techniques avancées de post-production. Les modules couvrent la com-



Passage sur le terrain des photographes africains lors de la master class 4x4 en juillet/DR

position, l'éclairage, la gestion de projets photographiques et l'entrepreneuriat. L'objectif est de préparer les jeunes photographes à affronter le marché professionnel avec assurance et à promouvoir la richesse culturelle africaine à travers leurs œuvres », a souligné Antoine

Ngolke Doo, chargé de communication du projet 4x4.

Pour la récente édition, le projet 4x4 a accueilli une dizaine de photographes africains. Les participants venaient de trois pays d'Afrique, à savoir le Congo-Brazzaville, le Tchad et le Cameroun, chacun apportant des perspec-

tives uniques et variées. Il s'agit notamment d'Antoine Ngolke Doo, Arnel Luyzo Mboumba, Sidoine Mbognis, Nyamah Musongo, Doualla Dibobe, Vivian Anogo, Doris Kenfack, Maténé Israel, Diore Assogom, Chris Gilles Rimbarne, Sylvestre Mepo Nualo, Rose Noa. Au terme de la

master class, les enseignements ont débouché sur une exposition dénommée « Immersion dans le monde animalier ». Celle-ci est accessible au public du 13 juillet au 30 août au Comptoir des Arts à Yaoundé. Pour sa part, Arnel a apprécié cette exploration du terrain qui lui permettra d'affûter sa technique en tant que photographe professionnelle. Ce, en plus du partage d'expérience avec les artistes des autres pays.

Notons que la formation dans le cadre du projet 4x4 incluait plusieurs professionnels comme Rodrigue Mbock, photographe professionnel et coordinateur du Projet 4x4 ; Landry Mbassi, directeur artistique, commissaire d'exposition ; Reine Essobmandje, experte internationale en communication digitale ; Lionel Mango, écrivain, curateur d'art, commissaire d'exposition ; Mariella Diyani, experte en communication qualité produit ; Alain Ngann, designer, photographe professionnel ; Christian Manjombe, CEO de Graphic corporation et Joel Litse, photographe professionnel spécialisé dans le domaine du sport.

Merveille Jessica Atipo

CONCOURS DES CHORALES "LE CONGO A DU CHŒUR"

L'église kimbanguiste victorieuse de la 5^e édition

La cinquième édition du concours des chorales "Le Congo a du chœur" a rendu son verdict, la semaine dernière, à l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. C'est la chorale Les Dirigeants de l'église kimbanguiste qui a été déclarée gagnante.

Organisé par la fédération des chorales du Congo que préside Ghislain Pambou, le concours a porté sur la valorisation des berceuses des départements de la Cuvette, du Pool et du Niari, sous le parrainage de l'Institut français du Congo en partenariat avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Peu avant le concert final, Marcel Bouessé, guide du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, représentant la directrice générale de ce mémorial, Béline Ayessa, s'est réjoui de la bonne tenue de ce concours et du choix porté sur leur site, un lieu privilégié des échanges et de l'expression des talents divers. « L'organisation de cette activité aura tenu ses promesses puisqu'elle a été, à n'en point douter, l'occasion pour une grande rencontre des

talents et un échange d'expérience. Notre site, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, lieu de mémoire et d'histoire, de culture et de tourisme, se félicite de ce que vous lui avez donné l'occasion d'un grand rayonnement. La directrice générale, Béline Ayessa, qui hélas! et à son corps défendant n'a pu honorer de sa présence cette auguste cérémonie, souhaite que le partenariat ainsi établi s'inscrive dans la durée et elle m'a chargé de vous assurer que les portes de cette institution demeureront ouvertes pour vous », a indiqué Marcel Bouessé.

Au total treize chorales ont pris part au concours. Il s'agit



La chorale Les Dirigeants de l'église kimbanguiste, vainqueur de la cinquième édition/Adiac

de la chorale Ô ma joie de Dolisie, chorale Saint Esprit la colombe, chorale Christ roi de Ngombe, chorale Cœur du Christ, chorale les Divins, chorale Écho du ciel, chœur

les disciples de Jésus, chœur Univer singers, chorale les Dirigeants, chorale Lazie, chœur Kimaka. A l'issue du concours, le jury a délibéré, donnant la victoire à la cho-

rale Les Dirigeants de l'église kimbanguiste, secondée par le chœur Univer singers, puis par la chorale Saint Esprit la colombe de Nkayi.

Notons que la fédération que préside Ghislain Pambou regroupe plus de quinze chorales.

Bruno Zéphirin Okokana

«...Que le partenariat ainsi établi s'inscrive dans la durée et (...) les portes de cette institution demeurent ouvertes pour vous »

COOPÉRATION CULTURELLE

La mairie de Brazzaville et ses partenaires réitèrent leurs engagements

Le président du Conseil départemental et municipal, député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a échangé le 16 juillet avec une délégation conjointe de l'ONG Culture et développement/ Cités et des gouvernements locaux unis (CGLU) d'Afrique, deux partenaires de longue date.

Conduite par la co-directrice de Culture et développement, Valeria Marcolin, cette délégation conjointe a réitéré au maire de Brazzaville des engagements communs pris dans le cadre de la réalisation de quelques projets culturels dans la ville capitale. « Culture et développement travaille depuis 2012 avec la mairie sur la structuration de sa politique culturelle, de ses espaces de vie pour la culture. Notre ONG apporte un appui aux acteurs culturels, aujourd'hui avec le soutien de l'Association internationale des maires francophones, la réhabilitation du cercle culturel de Poto-Poto », a expliqué la cheffe de la délégation. Réseau continental des collectivités locales, les CGLU-Afrique se sont, quant à elles, engagées dans un processus très important d'inscription de la culture dans ses prio-



rités de travail, notamment par le lancement d'une commission culture présidée actuellement par la mairie de Brazzaville et d'autres programmes phares. « CGLU Afrique fait partie d'un réseau mondial qui, du coup, permet d'inscrire le travail des collectivités africaines, notamment dans un réseau mon-

La remise en jeu du titre gagné par les Diables noirs pose problème faute d'installations/Adiac dial, et d'échanger sur de bonnes pratiques, de se prêter main forte quand il faut défendre certaines causes », a poursuivi Valeria Marcolin.

Elle a également rappelé que ce groupement de partenaires travaille avec la mairie de Brazzaville depuis plusieurs années pour soutenir l'engagement de la ville dans le développement

culturel et l'amélioration du bien-être de la population par la culture. Au cours de leur séjour à Brazzaville, ils animeront des ateliers pour mieux impliquer les acteurs culturels, la population et le monde associatif dans des projets importants qui se mettent en place dans la ville. Parmi ces projets, elle a cité la réhabilitation du cercle culturel de Poto-Poto

qu'il faudrait inscrire dans la vie du quartier, au service des secteurs culturels et créatifs ainsi que de la jeunesse.

« Le deuxième atelier permettra de réunir les différents acteurs de la jeunesse brazzavilloise de différentes organisations et différents horizons pour engager un dialogue sur leur participation au développement de la ville. Nous savons que tout territoire a une ambition, des visions, il peut avoir aussi des enjeux, des difficultés, donc comment aujourd'hui grâce à la jeunesse, à son énergie, nous pouvons chercher ensemble des solutions à ce développement en mettant à la disposition des jeunes des outils parfois très simples leur permettant d'agir avec le reste de la population. Donc, ça va être des exercices de créativité », a fait savoir Valeria Marcolin.

Parfait Wilfried Douniama

Gilbert Massala Saladin : l'éternel troubadour congolais

À bientôt l'âge de raccrocher sa guitare, l'éternel troubadour congolais s'installe au jardin de l'église Saint Eustache à Châtelet-les Halles, à Paris. L'un des derniers griots du Congo est encore là pour conter et transmettre les histoires orales et les contes qui ont bercé son enfance dans son village des plateaux de la Bouenza.

Gilbert Massala Saladin est toujours là pour son tour de chant en plein air cet été parisien. Longtemps absent de Paris pour un séjour musical aux États-Unis, même si, pour paraître sur scène, il a troqué l'impeccable habit immaculé pour des sahariennes, il n'a rien perdu de sa

dextérité à la guitare.

Son répertoire est la réelle charpente d'un pont entre le majestueux fleuve Congo et la Seine. Le temps n'a pas de prise sur ce pilier de la chanson congolaise. À l'écouter, il nous semble descendre d'une machine à remonter le temps.

Tour à tour, il chante en bémbé, en lingala, en français. Des titres que, de temps en temps, fredonne l'assistance parmi laquelle on remarque la présence de policiers en service hébétés par la prestation du Congolais.

Quand il quitte le répertoire classique, il distille ses contes et conseille : « au voyageur qui passe, ne pose pas mille questions ; Donne-lui à boire. Qu'il boive et qu'il passe son chemin... Et toi l'ami qui marche, si ton pied t'engage, applique-toi, tu pourras t'en sortir... Mais demande au vieillard par où se couche le soleil le soir... ».

« Ce sont ces contes qui ont bercé mon enfance dans mon village natal des plateaux Bémbé de la Bouenza au Congo, une terre riche et fertile », confie-t-il, l'air amusé.

Marie Alfred Ngoma

« Au voyageur qui passe, ne pose pas mille questions ; donne-lui à boire. Qu'il boive et qu'il passe son chemin...

Et toi l'ami qui marche, si ton pied t'engage, applique-toi, tu pourras t'en sortir... Mais demande au vieillard, par où se couche le soleil le soir... »



Gilbert Massala Saladin/Tyras.MKZ

STADE ALPHONSE- MASSAMBA-DÉBAT

La Fécofoot s'exprime sur la non homologation de l'infrastructure par la CAF

Le stade Alphonse-Massamba-Débat ne figure pas sur la liste des infrastructures sportives pré-approuvées par la circulaire de la Confédération africaine de football (CAF) pour abriter les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025, a indiqué la Fédération congolaise de football (Fécofoot) dans un communiqué de presse publié le 15 juillet.

« La Fédération congolaise de football tient à porter à la connaissance du public sportif congolais que pendant qu'elle prend toutes les dispositions pour solliciter l'inspection et l'homologation du stade Alphonse-Massamba-Débat, le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, décide de la fermeture de tous les stades », souligne la Fécofoot dans le communiqué de presse. « En conséquence, les équipes congolaises engagées à la Champion's league, à la Coupe de la Confédération africaine et les Diables rouges engagés dans la phase de groupe des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025 risqueront de ne pas disputer leurs matches à domicile. Lesdits matches pourraient être délocalisés », a ajouté la Fécofoot.

La CAF demande, par ailleurs, à la Fécofoot de lui communiquer, au plus tard le 19 juillet, le ou les pays où les différentes équipes du Congo devront jouer. « La Fécofoot tient à inviter l'opinion sportive nationale à prendre la mesure de cette situation qui risque d'être préjudiciable pour le football congolais », précise-t-elle.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora



Géorgie

En match de préparation, à quelques jours des 8es de finale de la Coupe de Géorgie, Dila Gori bat les Arméniens du FC Shirak 3-0. Romaric Etou et Déo Gracias Basinga étaient tous deux titulaires : le premier portait le brassard et le second a ouvert le score d'une belle tête au second poteau.

Suisse

Pour leur dernier match de préparation, les Young Boys de Berne ont battu Aarau 1-0. Titulaire face

Le capitaine des Diables rouges a marqué l'unique but du champion de Suisse face à Aarau/DR à l'équipe de seconde division, Sylvan Ganvoula a marqué l'unique but du match sur penalty à la 29e minute.

Lausanne l'emporte 3-0 face au Xamax Neuchâtel. Sans Morgan Poaty, laissé au repos après avoir participé au match amical face à Nice, le 10 juillet.

A l'inverse, Kévin Mouanga, absent contre l'OGCN, était titulaire dans l'axe de la défense face au Xamax et a été l'auteur d'un sauvetage sur sa ligne à la 23e minute.

Bradley Mazikou, titulaire, et le Servette Genève sont défaits par Carouge (1-2).

La Super League débute ce week-end avec au programme Young Boys-Sion, Lausanne-Bâle et Lucerne-Servette.

Slovaquie

Le 12 juillet, le DAC Dunajská Streda a battu les Hongrois du FC ETO Gyori (2-1). Titulaire et capitaine, Yhoan Andzouana a été remplacé à la 46e minute, à 1-0.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Les familles Mbengue «Dinga Ô Kosso» et Ibara Legnery «Alola» pleurent leur frère, petit-frère et père l'adjudant-chef Médard Mbengué, de la gendarmerie nationale, décédé le 12 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Massengo en face de l'église Chapelle des Vainqueurs en allant vers «les 3 poteaux» chez le colonel Mbengue Emmanuel.



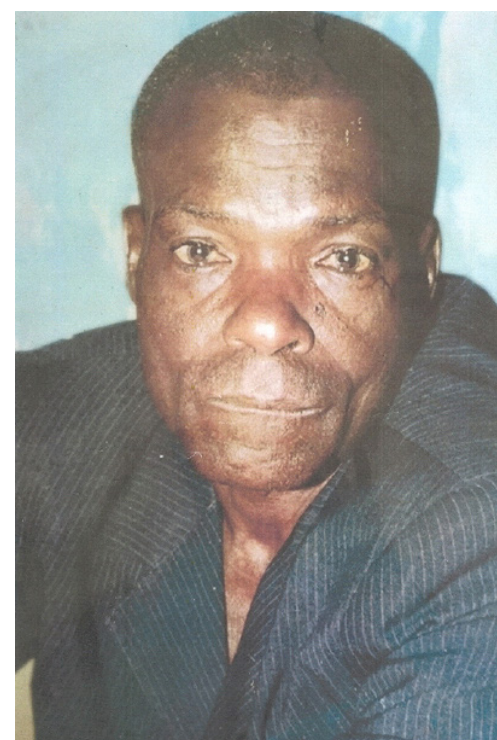
**IN MEMORIUM
Gaston BOMBO EYEMBET**

17 juillet 2011 - 17 juillet 2024, voici treize (13) ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très cher père, Gaston Bombo Eyembet.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa Gaston, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références. Que ton âme repose en paix.



M. Jean Bernard Egnahou, en service à la direction générale du livre et de la lecture publique, messieurs Diégo Rezenard Ibara et Droctové Elo, mesdemoiselles Patience Ekouya et Chela Ibara ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, collègues de service, amis et connaissances, le décès de Mme Egnahou née Virginie Blanche Elo, survenu le 9 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso, ruelle de Faaki.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

SEOPC
Salon de l'Éducation, de l'Orientation scolaire et de l'insertion Professionnelle au Congo

SALON DE L'ÉDUCATION, DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU CONGO

TOSOLOLA 1ère édition

DATE & LIEU : DU 04 AU 06 SEPTEMBRE 2024 PALAIS DES CONGRÈS, BRAZZAVILLE

THÈME : CAP VERS UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE POUR BÂTIR ENSEMBLE UN ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL POUR LA JEUNESSE CONGOLAISE

AU PROGRAMME : SOIRÉE DE GALA - CONFÉRENCE - PANELS - ATELIERS - CHALLENGES - OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES - MARCHÉ SCOLAIRE

+242 06 807 87 34 | +242 04 448 96 32 | infos@seopc.cg | www.seopc.cg

DIPLOMATIE

L'ambassadeur d'Afrique du Sud fait ses adieux au chef de l'Etat

Arrivé au terme de son mandat, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en République du Congo, Johnny Sex Wale, a été reçu le 17 juillet à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

L'ambassadeur sud-africain s'est réjoui d'avoir servi son pays pendant quatre ans en terre congolaise. « Je suis

venu annoncer au président de la République la fin de ma mission au Congo. J'y ai passé quatre ans et sept mois.

Tout s'est bien passé. J'ai pu servir honorablement mon pays au Congo », a-t-il déclaré à l'issue de l'audience.

« J'ai aussi exprimé au président ma tristesse parce que j'ai fait un certain nombre de connaissances pendant mon séjour au Congo. J'ai visité le pays et découvert la beauté de son couvert forestier. Au moment de le quitter, j'ai voulu rassurer le chef de l'Etat du fait que l'excellence de nos relations va demeurer voire se renforcer à l'avenir », a renchéri le diplomate sud-africain.



Johnny Sex Wale

« J'ai exprimé au président ma tristesse parce que j'ai fait un certain nombre de connaissances pendant mon séjour au Congo. J'ai visité le pays et découvert la beauté de son couvert forestier. Au moment de le quitter, j'ai voulu rassurer le chef de l'Etat du fait que l'excellence de nos relations va demeurer voire se renforcer à l'avenir »

La Rédaction

COUPE DU CONGO

Quel avenir pour la compétition cette saison ?

Les quarts de finale aller de la Coupe du Congo, prévus le 14 juillet à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando, ne se sont pas disputés. Pour cause, le ministère des Sports a suspendu jusqu'à nouvel ordre l'autorisation d'occuper les stades à son organe technique qui est la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

« Monsieur le ministre a été saisi le 9 juillet 2024 par les présidents des clubs de Ligue 1 d'une situation de crise les opposant à la Fédération congolaise de football. En effet soulignant entre autres dans leur motion de défiance des soupçons de corruption et de matches arrangés du championnat national, les clubs d'élite retirent leur confiance au Comité exécutif de la Fécofoot et suspendent leur participation à la Coupe du Congo et aux activités futures organisées par la fédération jusqu'à nouvel ordre », peut-on lire dans la note signée par le Directeur de cabinet du ministre des Sports.

Les quarts de finales de la Coupe devraient opposer l'AS BNG à l'Interclub à Brazzaville, l'AS Otohô à l'Etoile du Congo à Owando, le FC Nathalys au Cara et l'AS Cheminots aux Diables noirs



à Pointe-Noire. Tous ces clubs se sont déplacés vers leurs lieux de rencontres, participant même à des réunions techniques. Malheureusement le jour du match ils ont constaté la fermeture des stades. « En considérant ce qui précède, face à d'éventuels risques de trouble à l'ordre public que pourraient entraîner les regroupements dans

les infrastructures sportives dédiées au football, par principe de précaution et sur instruction de monsieur le ministre, je viens par la présente porter à votre connaissance la suspension provisoire de l'autorisation d'occuper les stades qui vous a été délivrée », indique la note du ministère au président de la Fécofoot.

Les installations sportives au Congo appartenant tous à l'Etat, le ballon n'a plus roulé alors que les conditions étaient créées pour dévoiler les noms des finalistes le 8 août au terme des demi-finales retour. Ce programme a pris un coup au point de se demander quel est l'avenir de la Coupe du Congo cette saison ? Les finales de la Coupe du Congo se

joueront ou ne joueront pas le 14 août. Autant de questions qui restent pour l'instant sans réponse.

En rappel, conformément aux vertus du sport qui participe à l'unité des peuples, au brassage de la jeunesse, au raffermissement de la paix, le gouvernement avait institué, par décret n°85-1410 du 6 décembre 1985, la Coupe du Congo.

Les finales de la Coupe du Congo ont toujours un caractère particulier en ce sens qu'elles sont placées sous l'autorité du président de la République. C'est d'ailleurs lui ou son représentant qui remet le trophée à l'équipe victorieuse, puisque la compétition elle-même est inscrite dans le programme de la commémoration de la fête de l'accession du pays à l'indépendance. Faute d'installations, l'avenir de la Coupe du Congo cette saison s'écrit en pointillé...

La Rédaction